



## Concours de recrutement du second degré

### Rapport de jury

---

## CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)

## CONCOURS D'ACCES À L'ECHELLE DE REMUNERATION (CAER)

## Session 2019

Rapport de jury présenté par :

**Bernard ANDRE**  
**Inspecteur Général de l'Éducation Nationale**

Président du jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

#

RAPPORT DE JURY CAPEPS interne - CAER  
SESSION 2019

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	p 3
STATISTIQUES GENERALES	p 4
EPREUVE D'ADMISSIBILITE	
Le sujet	p 5
Analyse du sujet	p 6
Le sujet resitué par rapport au contenu programme	p 7
Repères pour l'évaluation des copies	p 8
Conseils formulés aux candidats	p 12
EPREUVE D'ADMISSION	
Enjeux de l'épreuve et attentes du jury	p 13
Cadre général de l'épreuve	p 13
Analyse des prestations des candidats (exposé et entretien)	p 13
Bandeau de l'épreuve	p 17
Conclusion	p 18
Programme de la session 2020	p 19

## **AVANT PROPOS**

La session 2019 s'est déroulée dans les locaux du CREPS de Vichy, tant pour la correction de l'épreuve écrite, que pour l'admission. Le directeur remercie monsieur le directeur du CREPS et toute son équipe pour leur disponibilité et la qualité de leur accueil.

Le présent rapport a été conçu en complémentarité avec le rapport précédent. Il vise à établir le bilan de cette épreuve lors de la session 2019 et à orienter la préparation des futurs candidats en vue de la session 2020. L'arrêté du 30 mars 2017, paru au journal officiel n°0103 du 2 mai 2017, fixe les modalités qui sont reconduites pour le concours 2020. Le programme de l'épreuve fait l'objet d'une publication sur le site du ministère chargé de l'éducation nationale. Ce rapport externe prend appui sur les constats et analyses des différentes prestations des candidat.e.s, qu'elles soient écrites ou orales.

Le concours interne de recrutement de professeur d'éducation physique et sportive et le concours pour l'accès à l'échelle de rémunération s'adressent à des enseignants disposant déjà d'une expérience professionnelle. La conception des épreuves et les sujets proposés permettent aux candidat.e.s de valoriser leurs acquis professionnels. L'analyse réflexive est au cœur de ce concours, sa préparation repose en grande partie sur la capacité à s'appuyer sur son expérience singulière pour la dépasser, à la questionner pour faire des liens et construire du sens entre pratique et théorie, à s'interroger sur les élèves, sur sa discipline et sur le système éducatif.

Se présenter au concours du CAPEPS interne est une étape importante, décisive dans le cheminement professionnel d'un enseignant. Les membres du jury encouragent les candidats à s'inscrire dans cette démarche, à faire de cette échéance une opportunité à la fois de formation mais aussi de bilan des compétences professionnelles construites au fil des expériences menées.

Nous rappelons aux candidats que la connaissance des textes officiels qui encadrent la discipline est indispensable. Dans ce contexte, j'invite vivement les futur.e.s candidat.e.s à prendre connaissance de l'article de la revue EPS avril-mai 2019 « Nouveaux programmes des lycées généraux, technologiques et professionnels : questions à Véronique Eloi-Roux, Inspectrice Générale de l'Education Nationale, doyenne du groupe EPS. En revanche, les textes parus après la date limite d'inscription au concours ne constituent pas des attendus pour les épreuves d'admissibilité et d'admission.

Les membres du jury sont conscients des difficultés liées à l'estime de soi et, en ce sens, voudraient rassurer les candidat.e.s qui ont échoué à la session 2019 ou lors des sessions précédentes ; ils sont vivement encouragés à se représenter.

Nous félicitons vivement toutes les lauréates et les lauréats. Ils intègrent ainsi le corps des enseignants d'EPS par la voie interne. Nous les invitons à poursuivre leur engagement et à mettre leur professionnalité et leurs compétences au service de la discipline EPS.

Bonne préparation et bon courage

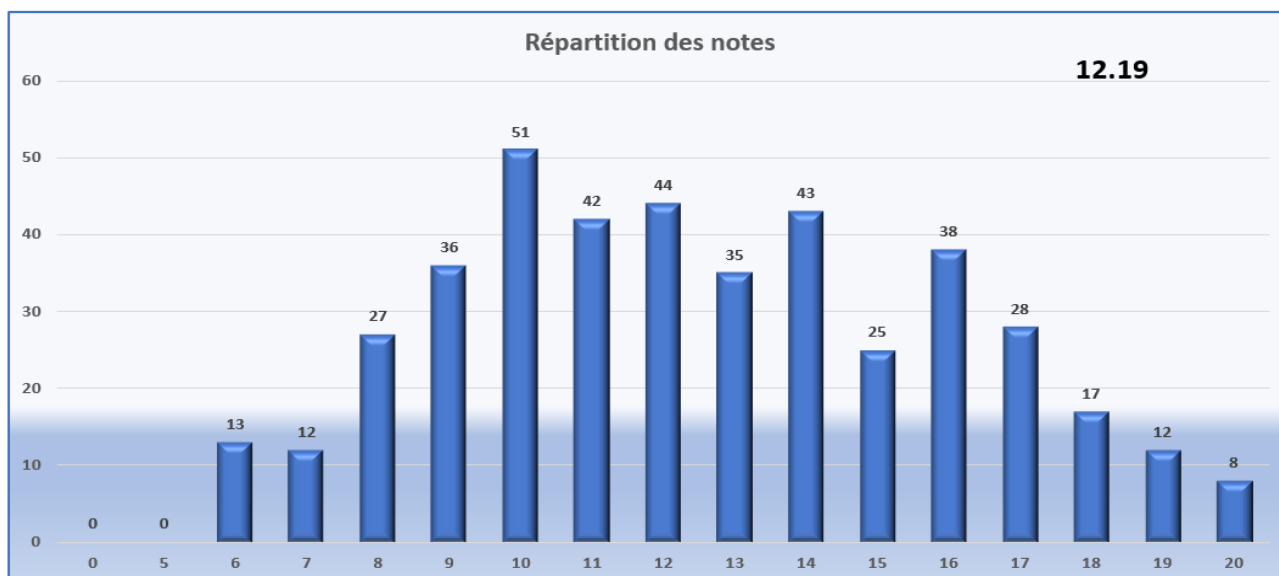
## STATISTIQUES GÉNÉRALES :

### Admissibilité

Concours	Inscrits	Composants	Admissibles	Moyenne de tous les candidats	Moyenne des admissibles	Note du dernier admissible
CAPEPS PUBLIC 80 postes	1294	824	200	10.34	13.38	14.00
CAER 125 postes	565	414	248	10.25	12.49	08.50

### Admission

Concours	Admissibles	Moyenne de tous les candidats	Moyenne des candidats admis	Meilleure moyenne	Moyenne du dernier candidat admis
CAPEPS PUBLIC 80 postes	191	13.38	15.58	19.67	13.75
CAER 125 postes	241	12.49	14.66	19.67	12.33



## ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Ce rapport s'inscrit en étroite complémentarité avec le rapport de la session 2018. Un candidat à la session 2020 devra avoir pris connaissance de ces deux rapports pour optimiser sa préparation.

### 1. Le Sujet

« En quoi et comment un enseignant d'EPS peut-il gérer l'hétérogénéité des élèves dans ce lycée et construire une culture commune en EPS ?

En vous appuyant sur les documents fournis, vous ferez émerger les enjeux proposés par le sujet, vous concevrez des propositions d'action et vous terminerez par un bilan prospectif. »

Ce libellé est assorti d'un document d'appui qui précise un contexte d'exercice du métier dans lequel s'insère le sujet (cf page suivante).

**CAPEPS interne session 2019-document d'appui**

**PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE POLYVALENT**

L'établissement compte 1153 élèves, dont 60% de filles, répartis en 10 classes de secondes GT et des filières S, ES, L, STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion). Il regroupe également une section d'enseignement professionnel avec 4 filières professionnelles (gestion administration, vente, accueil, commerce) et quatre classes de BTS.

Le recrutement s'effectue sur 4 collèges dont deux urbains en REP et deux ruraux : la mixité sociale constitue une richesse pour l'établissement. La plupart des élèves sont issus de leur secteur de rattachement mais certains viennent néanmoins pour suivre une option artistique (Théâtre, Cinéma, Arts plastiques, Danse).

**Résultats aux Baccalauréats :** Bac général = 89,4 % d'admis, Bac technologique = 94,4 % d'admis, Bac professionnel = 90,7 % d'admis.

Les résultats aux examens sont au niveau des moyennes académiques et conformes aux taux de réussite attendus, malgré un contexte peu favorable : 39,3 % de CSP défavorisées (contre 25 % au niveau académique) et 49,1 % de CSP défavorisées en voie professionnelle. Le taux de boursiers est élevé (22 %), supérieur aux moyennes. La section professionnelle est particulièrement en réussite puisqu'elle dépasse les résultats attendus.

L'image de l'établissement est contrastée. Sa diversité et ses réussites ne sont pas toujours suffisantes pour lui donner une image positive surtout dans les communes rurales des collèges d'origine. La mixité sociale est un atout pour les jeunes mais un frein pour certaines familles.

**Le projet d'établissement repose sur 4 grands axes :** assurer la réussite de tous les élèves ; mieux vivre au lycée pour mieux réussir ; ouvrir le lycée sur le monde et sur l'environnement culturel et économique ; développer l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies.

**Le contrat d'objectif** vient d'être renouvelé et repose sur deux objectifs principaux :

- **Objectif 1 :** donner à chaque élève une ambition et des perspectives lui permettant de progresser et de donner du sens à sa formation vers les études supérieures ou son insertion professionnelle
- **Objectif 2 :** développer l'autonomie, la responsabilisation et l'implication des jeunes dans leur parcours scolaire et citoyen

**CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE**

Classe composée de 12 filles et 20 garçons. 17 d'entre eux ont choisi Sciences de l'ingénieur comme enseignement d'exploration, les autres ont choisi portugais. Les élèves sont majoritairement enjoués et motivés par la discipline EPS.

L'engagement moteur est globalement très satisfaisant, la notion d'effort physique est éprouvée par tous les élèves.

Fort hétérogénéité sur le plan cognitif : certains ont une approche réfléchie de l'EPS, posent beaucoup de questions dans le souci de réussir, alors que d'autres sont moins impliqués et moins réfléchis. Les capacités attentionnelles sont, elles aussi, bien différentes d'un élève à l'autre.

A l'issue du dernier conseil de classe, les orientations sont variées : passage en 1eres S, ES, L, STMG, STI2D ou encore réorientation en voie professionnelle.

**Sujet**

**En quoi et comment un enseignant d'EPS peut-il gérer l'hétérogénéité des élèves dans ce lycée et construire une culture commune en EPS ?**

**En vous appuyant sur les documents fournis, vous ferez émerger les enjeux proposés par le sujet, vous concevrez des propositions d'action et vous terminerez par un bilan prospectif.**

**GRUPE DE TERMINALE GT**

Groupe constitué d'élèves issus de filières différentes : 8 élèves en Terminale S (dont un élève est en phobie scolaire), 4 élèves en Terminale ES, 14 élèves en gestion finance (STMG) dont un élève arrivée récemment ayant un soutien en Français langue étrangère.

Les élèves les moins attentifs du groupe sont clairement les STMG (6 élèves) ainsi qu'un élève de Terminale ES. Un contraste important s'observe dans le groupe quant à la rigueur et la gestion de l'autonomie dans le travail demandé.

Pas d'absentéisme, le groupe est demandeur d'activité physique. Préférence pour les situations ludiques. La technique prend son sens seulement quand un manque est constaté et de façon très ponctuelle pour les 3 APSA du menu.

Le travail par groupes de niveau de compétence et donc le mixage des classes fonctionne bien même si spontanément, les élèves reviennent à leurs classes d'origine dès qu'ils ont le choix.

Le niveau moteur est très hétérogène, sans rapport avec la filière (exemple en escalade où le niveau s'échelonne de 4c en mouli-tête à 6a en tête). Les acquis antérieurs et la connaissance des APSA sont très variés quant aux notions de projet personnel en demi-fond, de règles et de rotations de joueurs en volley ball, de fonctionnement des cotations en escalade...

**Menu 1 : 3 x 500 (moy 14/20) – escalade (moy 14,2/20) – volley (moy 13/20)**

**CLASSE DE 1PGA**

**(1ere Professionnelle Gestion administration)**

Classe composée de 24 filles et 4 garçons dont une élève inapte totale à l'année et deux inaptes partiels (pour la course et escalade).

Grande diversité dans les origines : élèves issus de zone rurale du bassin, de la cité, du pays frontalier, origines multiculturelles très variées.

Groupe homogène sur le plan des capacités motrices, qui restent assez faibles dans l'ensemble : coordination parfois aléatoire, pas de précision dans la pose des appuis, lenteur ou motricité explosive en volley et escalade. Seuls 2 garçons et 5 filles ont de belles qualités physiques.

Très bon état d'esprit pour la 2<sup>e</sup> année consécutive avec le même groupe classe : entraide, climat agréable, pas de clivage. Elèves pilotés par l'affectif à la fois entre eux et vis-à-vis du professeur : fort besoin d'être guidés. Autonomie limitée.

Les périodes de formation en milieu professionnel sont vécues positivement dans le parcours des élèves et donnent du sens à leur scolarité. De façon visible, ces stages leur permettent de gagner en maturité.

**Programmation : acrosport – musculation – escalade - volley** (cycle raccourci en raison des stages)

**PROJET PÉDAGOGIQUE EPS**

L'équipe EPS, composée de 5 enseignants, est partie du constat suivant : d'une manière globale, les élèves ont plaisir à venir en EPS pour se défouler, progresser ou pour la note. Les élèves inaptes to:aux sont rares. Le lycée étant polyvalent, il regroupe des classes aux caractéristiques très différentes, notamment comportementales et attentionnelles. L'hétérogénéité est également visible au sein même des classes, notamment en seconde GT.

L'enjeu, pour l'équipe EPS, est de faire découvrir 8 APSA différentes en seconde et premières GT et professionnelles, pour permettre aux élèves de faire des choix personnels pour les menus de Terminales.

La programmation EPS de la section professionnelle est plus adaptative, tout en respectant les exigences des programmes de lycée professionnel (2009) pour le Baccalauréat.

**Axes privilégiés dans le projet EPS du lycée :**

- Valoriser le **vivre ensemble** : coopérer, s'entraider, se conseiller, apprendre à respecter l'autre dans sa différence. Privilégier une véritable "identité établissement".
- Améliorer la **connaissance de soi** : prendre des initiatives personnelles et faire des choix adaptés maintenant... pour plus tard.
- Favoriser la **réussite** (certificative, personnelle) par les progrès, notamment moteurs

**Programmation**

Classes	Secondes GT	Premières GT	Terminales GT
CP 1	Relais vitesse	3 x 500	<b>Menu 1 :</b> 3 x 500 Escalade Volley ball
CP 2		Escalade	
CP 3	Acrosport		<b>Menu 2 :</b> Relais vitesse Badminton Musculation
CP 4	Basket ball Badminton	Volley ball	
CP 5		Musculation	<b>Menu 3 :</b> 3 x 500 Acrosport Badminton

**PROJET AS**

L'Association Sportive du lycée propose de nombreuses pratiques sportives basées sur la compétition, la découverte ou l'entretien physique. Elles se déroulent sur la pause méridienne chaque jour de la semaine et tous les mercredis après-midi. 5 professeurs hors EPS participent à l'AS

**APSA programmées :** volley ball, gymnastique, badminton, basket ball, musculation, escalade, futsal (mutualisation avec le lycée voisin) et danse (préparation à l'option facultative ponctuelle au Bac).

Les sorties ponctuelles en APPN (ski de fond, escalade en falaise, VTT) proposées cette année n'ont pas eu de succès. La natation sera proposée à la rentrée prochaine.

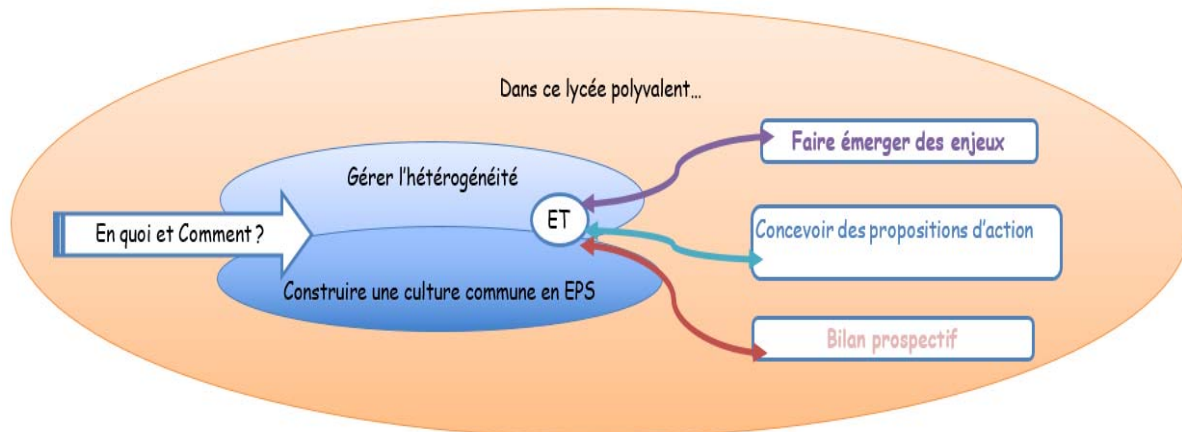
Taux de licenciés	Dans le LPO	Dans le district lycées
	11,4 % d'élèves au total 43 % de garçons 57 % de filles 29 % de Jeunes Officiels	12,1 % d'élèves au total 60 % de garçons 40 % de filles 16 % en district

**Les objectifs :** faire participer le plus grand nombre et permettre à chacun de trouver un réel moment de bien-être par l'AS du lycée (plaisir, rencontres, partage).

En raison du renouvellement récent de l'équipe EPS, peu d'actions périphériques sont instaurées pour fédérer les élèves autour de projets communs à l'AS et valoriser une identité établissement. Ce sont les prochains axes de travail de l'équipe EPS.

## 2. Analyse du sujet de la session 2019

### 2.1 Représentation schématique possible du sujet :



### 2.2 Identifier et définir les mots clé du sujet

Ces éléments de connaissance sont obligatoirement à contextualiser dans le cadre de ce lycée. Le candidat ne peut s'affranchir des éléments du contexte fourni qui reste un incontournable dans cette épreuve. Toute évolution doit être dûment justifiée par le candidat.

- « Gérer l'hétérogénéité » :

« Ce qui est composé d'éléments de nature différente » (Larousse 2019). Le contexte proposé suggère une hétérogénéité plurielle, caractéristique des établissements situés en réseau d'éducation prioritaire. Les élèves ont des profils variés (issus de milieu urbain ou rural - 60% filles – origines multiculturelles, ressources et acquis différents - présence d'élèves à besoins éducatifs particuliers...). De plus les filières sont diversifiées (voies générale, technologique et professionnelle, BTS, option artistique...).

Le terme « gérer » renvoie à l'idée de guider, manager, conduire, contrôler, maîtriser, préparer, organiser, diriger, prendre en charge, s'occuper de... grâce aux choix didactiques et pédagogiques, en d'autres termes de permettre à tous de progresser et de réussir malgré les différences. Cette diversité des élèves implique une différenciation pédagogique au cœur des séquences d'enseignement et d'apprentissage.

- « Construire une culture commune » :

La culture commune se fonde sur des connaissances et compétences indispensables, qui permettent aux élèves de se développer, de s'épanouir, de vivre ensemble, de réussir, de s'insérer, de se projeter... Elle se décline à différents niveaux : société, système scolaire, discipline EPS et établissement. La culture commune porte à la fois des valeurs, des normes, des comportements. Elle apparaît comme un levier pour réduire les inégalités et permettre à tous l'accès au savoir.

Le terme « construire » renvoie quant à lui à bâtir, créer, édifier, façonner, structurer, organiser, « fabriquer ». Cela implique une notion de temporalité (parcours de formation, gestion de la vie physique, insertion dans la vie professionnelle, ...) et différentes échelles (EPL, discipline et classe).

- « Hétérogénéité ET culture commune » :

Le connecteur « et » lie, relie deux termes qui deviennent donc indissociables pour le traitement du sujet. Le sujet nous amène à questionner la tension qui pourrait exister entre les deux notions. En quoi la culture sert l'hétérogénéité ou inversement ? L'hétérogénéité ne peut-elle pas au contraire constituer un frein à l'idée de culture commune ? Y a-t-il une forme de gestion de l'hétérogénéité plus propice à la construction de la culture commune ? Comment développer la culture singulière tout en construisant la culture scolaire commune ?

En ce sens, le sujet invite le candidat à interroger l'interaction entre les deux notions centrales. Au regard du contexte, il doit être force de proposition pour traiter conjointement l'hétérogénéité de ce lycée dans et hors la classe tout en contribuant à la construction d'une culture commune dans cet établissement et au-delà.

### **3. Repères pour l'évaluation des copies :**

#### **3.1 Présentation de l'outil :**

L'outil ayant permis de classer les candidats est présenté en page suivante. Afin de l'illustrer, des exemples sont présentés ci-après.

Le classement des copies s'est effectué en **quatre niveaux** selon la qualité des propositions d'action.

Les indicateurs permettant d'évaluer cette qualité ont été :

- La réponse aux attentes du sujet (enjeux, propositions d'action et bilan prospectif)
- Le lien au contexte
- Les relations entre les deux notions hétérogénéité et culture
- Le rayonnement des propositions au sein du lycée



Niveaux	Niveaux des propositions d'action	Curseurs pour préciser la note dans chacun des niveaux
N4	<p>Des propositions d'action variées selon une <b>échelle rayonnante</b> : établissement, EPS, classes, AS soit à l'intérieur d'une proposition d'action ou à l'échelle de la copie.</p> <p>Au moins une des propositions d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les deux notions du sujet (hétérogénéité et culture commune) <b>interagissent</b> (dans au moins une des deux propositions).</li> <li>- Le contexte impulse, nourrit la richesse des actions.</li> <li>- La démarche de l'enseignant est explicitée.</li> </ul>	
N3	<p>Les trois attentes sont développées.</p> <p>Au moins une des propositions d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une des deux notions est mise en avant</b> (hétérogénéité ou culture commune), les deux sont reliées.</li> <li>- Les actions sont <b>adaptées au contexte</b> et explicitent le lien à la notion mise en avant.</li> <li>- La démarche de l'enseignant est décrite.</li> </ul>	
N2	<p>Deux attentes au moins sont développées</p> <p>Propositions d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une seule notion est traitée ou les deux notions sont abordées séparément.</li> <li>- <b>Le contexte est évoqué</b>, mais cela reste un « allant de soi »</li> <li>- Les actions décrites sont génériques, plaquées, magiques, voire caricaturales.</li> <li>- <b>Au moins une proposition d'action met les élèves en activité en EPS</b></li> </ul>	
N1	<p>Une seule des attentes est développée.</p> <p><b>Propositions d'action</b> : Seul un listing est émis.</p>	

### 3.2 Exemples illustrant les niveaux de traitement :

#### Exemple d'une proposition d'action relevant d'un niveau 2 de traitement :

« L'enseignant d'EPS a pour mission de programmer tout au long du parcours de formation de l'élève une programmation variée pour permettre à celui-ci de mobiliser différentes ressources. En lien étroit avec l'équipe EPS, l'enseignant veillera à répartir différentes APSA de compétences propres différentes tout au long du cursus scolaire de l'élève. Par exemple pour ce lycée, le choix de programmation est équilibré en seconde et première. En terminale, les élèves ont le choix de leurs activités. En fonction de leur vécu et du plaisir qu'ils ont éprouvé, ils améliorent la connaissance d'eux-mêmes. Donc, en proposant des activités variées et en laissant le choix en terminale aux élèves, l'enseignant d'EPS prend en compte la mixité des classes. La mise en place de menus pour le niveau de terminale permet ainsi pour chaque élève de donner du sens à sa formation, ainsi que des ambitions et des perspectives leur permettant de progresser (objectif numéro 1 du projet d'établissement). Dans cette première partie, nous avons montré que l'enseignant d'EPS répond à la mixité des classes en programmant des APSA variées pour permettre à chacun de progresser et de donner du sens à sa formation, pour construire une culture commune en EPS. »

**[Commentaire]** : Cette proposition d'action traite une seule notion « culture commune » à travers l'offre de formation et reste générique. Le contexte est évoqué.]

#### Exemple de propositions d'action relevant d'un niveau 3 de traitement :

« Nous allons développer l'idée qu'en mettant en place des formes de groupement comme les dyades dissymétriques l'enseignant pourra gérer l'hétérogénéité et transmettre une culture commune en EPS. Pour cela nous allons illustrer nos propos avec la classe de seconde générale. En effet cette classe est enjouée et motivée pour l'EPS et fournit un engagement moteur très satisfaisant. Cependant certains élèves sont moins impliqués que d'autres. Lors du cycle badminton nous allons proposer la situation suivante : les élèves sont par binômes en dyades dissymétriques et forment une équipe. Le second match repart du score du premier. Ce moyen pédagogique peut permettre à l'élève moins impliqué de s'investir davantage par le rôle à jouer en tant que coach lors du temps mort à travers les conseils donnés à son camarade. Cette situation répond aux attentes de niveau 3 et à l'objectif 1 du projet établissement : développer la responsabilisation et l'implication des jeunes dans leur parcours scolaire. De plus cela répondra à l'axe 1 du projet EPS : « coopérer, s'entraider, se conseiller ». Cette situation permet de prendre en compte l'hétérogénéité car chaque élève va chercher à s'investir [...] et construit une culture commune aux élèves. En effet elle développe des compétences motrices [...], elle exige de l'observation et de l'analyse pendant le match et permet de développer la compétence méthodologique et sociale « assurer différents rôles ».

**[Commentaire]** : Cet extrait exploite, relie les deux notions mais l'hétérogénéité est plus développée que la culture commune. Il s'appuie sur le contexte pour caractériser les élèves et cherche à s'y adapter. Le candidat explicite sa démarche qui est aisée à comprendre pour le lecteur].

« Ainsi lorsque l'enseignant cherche à rendre ses élèves autonomes et acteurs de leurs apprentissages et qu'il s'appuie sur les différences de chacun, il donne aux élèves les moyens de se saisir de leurs différences et d'en faire une richesse dans un objectif commun, d'une culture commune du groupe auquel ils appartiennent »

**[Commentaire]** : Cet autre exemple montre une phrase conclusive qui met clairement en lien les deux notions. A elle seule, elle ne permet pas de classer la copie en niveau 3, elle devra être assortie d'actions illustrées, détaillées et adaptées au contexte].

#### Exemple d'une proposition d'action relevant d'un niveau 4 de traitement :

« Tout d'abord nous montrerons que lorsque les élèves se mettent en projet par rapport aux habiletés de chacun et aux interactions au sein du groupe, ils développent de nouvelles compétences qui construisent une culture commune. Nous illustrerons cette idée avec la classe de seconde générale et technologique dans l'activité relais-vitesse. Cette classe présente une hétérogénéité quant à la réflexion sur leurs actions mais est enjouée par rapport à l'EPS et à la notion d'effort physique. Les élèves sont en groupes de quatre et l'objectif est de réaliser un tour de piste en relais, le plus rapidement possible. De plus, le fait de permettre aux élèves d'organiser la distance de course comme ils le souhaitent, permet de prendre en compte les difficultés et facilités de chacun pour réaliser le meilleur relais. Après chaque course un temps est réservé pour que les élèves échangent sur la manière d'améliorer leur temps. Les interactions se créent et les élèves qui ont plus de facilités aident les autres... Pour réaliser la meilleure course les élèves doivent se mettre en projet. Cela nourrit leur motivation et permet le développement de nouvelles compétences. Cette mise en projet collectif contribue à la construction d'une culture commune par le développement de nouvelles ressources liées au « vivre ensemble ». Le défi coopératif peut se poursuivre au sein de l'association sportive. Cette construction de la culture commune de l'entraide et du conseil pourra être utilisée par les élèves pendant une compétition UNSS pour réaliser le meilleur résultat. Nous pouvons conclure cette proposition d'action en affirmant que l'enseignant peut gérer l'hétérogénéité d'une classe par la mise

en projet des élèves et que les différences repérées entre les élèves peuvent se mettre au service d'une culture commune en EPS. »

**[Commentaire]** : Dans cet extrait, les deux notions interagissent, le candidat explicite le lien entre la prise en compte de l'hétérogénéité et la construction d'une culture commune. Le prolongement évoqué vers l'AS témoigne d'un certain rayonnement.]

### 3.3 Le jeu des curseurs :

Une fois classée dans un niveau, la précision de la notation de chaque copie a résulté du jeu de deux curseurs :

- La qualité de l'analyse du sujet débouchant sur l'émergence des enjeux
- La qualité du bilan prospectif

#### **Les enjeux :**

Un enjeu découle de l'analyse des termes du sujet et du contexte. Il révèle une volonté pédagogique, éducative pour cet établissement et s'appuie sur l'une ou l'autre, voire sur les deux notions essentielles (l'hétérogénéité, la culture commune). La qualité des enjeux proposés par le candidat a été appréciée en trois niveaux illustrés ci-dessous :

**Enjeu superficiel** : « *Former des citoyens responsables, autonomes, respectueux des règles du vivre ensemble, équilibrés sur le plan psychologique, social et physique constitue l'objectif principal de notre système scolaire* »

**[Commentaire]** : L'analyse n'aboutit pas à un enjeu lié au contexte, il est éloigné du sujet]

**Enjeu générique** : « *Amener les élèves à vivre ensemble passera par la gestion de l'hétérogénéité dans cet établissement et ainsi aider à l'acquisition d'une culture commune* » **[Commentaire]** : Cet extrait utilise l'idée du « vivre ensemble » pour cibler un enjeu global méritant un étayage en s'appuyant davantage sur le contexte.]

**Enjeu approfondi** : « *L'idée que nous défendons consiste à avancer qu'un enseignant d'EPS doit faire atteindre « le minimum à tous et le maximum à chacun » (Méard 1993). Ainsi face à l'hétérogénéité du public de cet établissement, il doit être capable d'apporter à tous des éléments de culture commune mais également « de donner à chaque élève une ambition et des perspectives lui permettant de progresser et de donner du sens à sa formation vers les études supérieures ou son insertion professionnelle (Contrat d'objectif) ».* **[Commentaire]** : L'enjeu émerge grâce aux mises en relation des deux notions. Le contexte est exploité pour donner une vision macroscopique]

#### **Le bilan prospectif :**

Le bilan prospectif est composé de deux parties : une synthèse des propositions d'action développées et d'une ouverture argumentée en lien avec le dossier. De nombreuses copies n'ont proposé qu'une synthèse. La qualité du bilan prospectif proposé par le candidat a été apprécié en trois niveaux illustrés ci-dessous :

##### **Bilan sans ouverture :**

« *Nous avons donc proposé une action visant à gérer l'hétérogénéité et une autre qui contribue à la culture commune.* » **[Commentaire]** : Dans cet extrait, le candidat conclut brièvement en rappelant les deux notions. L'ouverture est absente.]

##### **Bilan prospectif générique :**

« *Nous avons montré dans ces situations d'apprentissage que l'enseignant d'EPS peut intervenir et gérer l'hétérogénéité de ses élèves, grâce notamment à la diversité des activités dans lesquelles il peut intervenir. [...] On peut supposer, qu'en changeant la programmation des APSA, on augmente la culture diversifiée en EPS.* »

**[Commentaire]** : Dans cette ouverture, le thème de l'offre de formation peut être intéressant. Cependant l'idée mériterait d'être mise en relation avec le contexte pour ouvrir vers d'autres perspectives rayonnantes à l'échelle de l'établissement.]

##### **Bilan prospectif singulier :**

« *Nos propositions ont montré que l'enseignant d'EPS peut au sein d'une même situation gérer l'hétérogénéité des élèves tout en contribuant à la construction d'une culture commune. Dans un premier temps nous avons illustré au travers de l'activité badminton en classe de seconde puis en escalade avec le groupe de terminale [...] Nous pourrions aussi organiser une journée ou une semaine sur le thème du sport dans l'établissement afin de permettre aux élèves d'échanger et de se rencontrer. Les élèves pourraient collaborer avec les différents clubs du lycée. Par exemple le journal du lycée publierait les résultats et les rencontres à venir. Le fait de réunir différents profils d'élèves renforcerait la cohésion et l'unité de l'établissement [...]* » **[Commentaire]** : Cet extrait propose d'abord une synthèse puis formule des perspectives au-delà du champ de l'EPS tout en restant en lien avec les deux notions du sujet.]

## 4. Conseils formulés aux candidats

Les conseils sont formulés selon la triple exigence du sujet de la session 2019 : analyser un sujet pour émettre des enjeux, émettre des propositions d'action, conclure par un bilan prospectif. En dernier lieu des remarques sont formulées quant aux aspects formels.

### **Analyse et enjeux du sujet :**

- Questionner ses expériences professionnelles vécues à partir des thèmes du programme du concours. Développer l'analyse réflexive en s'entraînant à mettre en relation les thèmes entre eux.
- Respecter l'énoncé du sujet pour identifier à la fois les notions centrales du libellé et les points saillants du contexte.
- Questionner les notions clés et leurs interrelations au regard du contexte.
- Faire des choix et s'engager en tant qu'acteur de la discipline. Le candidat doit se sentir immergé dans ce contexte pour être force de proposition. Le lecteur doit percevoir son engagement, son envie d'agir dans ce contexte de manière ciblée (le sujet doit toujours guider cet engagement).
- Se projeter au regard du référentiel de compétences professionnelles pour identifier la nature de l'engagement (par exemple la prise en compte de la diversité des élèves de cet établissement peut être un élément qui va guider l'écriture des enjeux proposés par le sujet).

### **Propositions d'action :**

- Faire des notions clés des descripteurs et des analyseurs. En d'autres termes chaque proposition d'action démontre, explicite, illustre, analyse une intention en lien avec le sujet.
- Rédiger des propositions d'actions qui s'ancrent dans le contexte, qui constituent des réponses adaptées au sujet mais surtout aux élèves de cet établissement.
- Expliciter le « pourquoi » et le « comment » de chaque proposition d'action sans en rester au stade de l'intention. La présentation doit être structurée, détaillée et argumentée.
- S'entraîner à préciser, décrire l'activité de l'enseignant (guidage, régulation). Son explicitation, au sein des propositions d'action est attendue afin de montrer comment l'enseignant permet aux élèves d'apprendre.
- Connaître les programmes de la discipline. Avoir une connaissance précise des textes principaux (programmes collège, lycées, compétences de l'enseignant) et les utiliser pour justifier les propositions d'action.
- S'appuyer sur sa pratique professionnelle pour rédiger des propositions d'action pragmatiques et réalistes.

### **Bilan prospectif :**

- Rédiger une synthèse des propositions : une synthèse doit être exhaustive et doit mettre en exergue les éléments saillants développés au sein des propositions d'action. Les notions clés doivent apparaître.
- Énoncer une ou des pistes de réflexion qui n'ont pas été abordées dans le devoir mais qui sont néanmoins en lien avec le sujet. Cette ouverture doit permettre au candidat de montrer qu'il est capable de se distancier de ses propositions pour envisager d'autres interventions possibles dans et hors de l'EPS, dans cet établissement et au-delà.

### **Aspects formels :**

- Soigner la calligraphie, l'orthographe, la syntaxe et la mise en page.
- Utiliser avec pertinence et parcimonie des schémas ou tableaux pour expliquer la démarche. Par exemple, un schéma peut rapidement expliquer la mise en œuvre et ses modalités. Un tableau peut présenter un ensemble détaillé de propositions d'action potentielles (seule une ou deux propositions seront ensuite développées).
- Structurer son devoir pour répondre *in extenso* au sujet

# EPREUVE D'ADMISSION

## Introduction : Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission exige du candidat un engagement professionnel au service des élèves et de leurs apprentissages en EPS au sein du contexte de l'établissement présenté. Le jury attend du candidat une prise de recul et un positionnement personnel sur les enjeux du système éducatif.

Les compétences professionnelles évaluées prioritairement dans cette épreuve sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Faire partager les valeurs de la République

Afin d'évaluer ces compétences, un contexte inconnu est proposé aux candidats qu'ils doivent analyser pour concevoir, présenter et justifier des propositions adaptées à celui-ci. Le parcours professionnel antérieur du candidat est également étudié et support d'interrogation.

## 1. Cadre général de l'épreuve

**Question posée pour la session 2019 :**

« En tenant compte du dossier, de la vidéo et d'un axe du projet de formation que vous choisissez, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous pour la prochaine leçon d'EPS ? »

**Répartition des APSA (activités physiques, sportives et artistiques) et des EPLE (établissements publics locaux d'enseignement) proposés à la session 2019 :**

Tous les champs d'apprentissage (CA) ou compétences propres à l'EPS (CP) et toutes les APSA de la liste offerte au concours ont été présentés, certains deux fois au cours de la session 2019. Cette année 50% des EPLE étaient des collèges, 50% étaient des lycées.

## 2. Phase de préparation par le candidat :

La préparation dure 2 heures. Le candidat, dès le début de sa préparation possède les éléments de deux contextes : deux dossiers en format papier A4 et une tablette numérique contenant deux vidéos portant sur deux APSA différentes d'un même champ d'apprentissage (CA) ou d'une même compétence propre à l'EPS (CP). Chaque vidéo présente des extraits d'une leçon d'EPS qui permettent d'observer l'activité des élèves dans une APSA. Le candidat effectue le choix de l'un de ces contextes (dossier + vidéo) pour préparer son exposé et répondre à la question qui lui est posée.

Le dossier et la vidéo décrivent un contexte réel d'établissement.

A l'issue de la préparation, la tablette reste en salle de préparation ; le candidat ne peut donc pas prévoir de captures d'écran à présenter au jury.

Le candidat a à sa disposition les principaux textes officiels qui encadrent la discipline.

### 3. Phases d'exposé et d'entretien avec le jury

Le candidat dispose de 20 minutes pour répondre à la question qui lui a été posée. Son exposé est suivi d'un entretien de 55 minutes. La prestation du candidat est évaluée à l'issue de la totalité de l'épreuve. Lors de l'exposé et de l'entretien, le candidat peut utiliser une tablette numérique mise à sa disposition par le jury pour illustrer éventuellement son propos.

#### 3-1 Les principales caractéristiques de l'exposé :

##### Quatre profils d'exposé ont été identifiés qui révèlent quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles :

**Animer** : L'axe du projet de formation proposé est en décalage avec le contexte. Le candidat propose une situation d'enseignement plaquée, décontextualisée, peu structurée.

**Formaliser** : L'axe du projet de formation est identifié, parfois justifié et pertinent mais n'est pas opérationnalisé dans la situation d'enseignement proposée. La situation s'adresse à la classe entière sans prendre en compte des profils d'élèves repérés préalablement.

**Enseigner** : L'axe du projet de formation choisi a été identifié à partir de l'analyse des comportements moteurs des élèves et d'un choix de déterminants liés au contexte (projet établissement/ projet d'EPS / projet de classe...). La situation d'enseignement prend en compte des caractéristiques motrices, méthodologiques et sociales constatées, analysées et argumentées préalablement.

**Eduquer** : L'axe du projet de formation découle d'une analyse systémique entre les caractéristiques des élèves identifiées à la vidéo, les éléments du contexte, les attendus des programmes et les finalités éducatives. La situation d'enseignement opérationnalise l'axe de formation, des régulations sont envisagées pour permettre des acquisitions motrices et non motrices, articulées entre elles pour tous les élèves de la classe.

##### Points forts constatés chez certains candidats au niveau de l'exposé :

Le candidat choisit un axe de formation et le justifie au regard du contexte présent dans le dossier et dans la vidéo. Il repère les acquis et besoins des élèves à partir d'une lecture (grille d'analyse) des comportements observés dans la vidéo (focus avec timing) et propose une situation adaptée aux différents profils. Les élèves inaptes sont repérés et inclus. Le candidat se positionne clairement en rupture ou en continuité par rapport à la démarche didactique présentée dans la leçon support de la vidéo et le justifie. La gestion du temps permet de présenter de façon détaillée la situation d'enseignement. Celle-ci envisage simultanément des contenus moteurs, méthodologiques et sociaux en lien avec les programmes pour répondre à l'axe du projet de formation. Le candidat est en mesure d'identifier les différentes fonctions de l'évaluation dans la leçon et la séquence. La sécurité, active et passive, est prise en compte.

##### Ce qu'il faut éviter au cours de l'exposé :

- Enoncer les éléments du contexte provenant du dossier sans analyse ciblée.
- Consacrer trop de temps l'analyse du contexte au détriment de la présentation de l'axe du projet de formation et de la situation d'enseignement.
- Réduire les comportements des élèves au seul niveau moteur ou bien oublier la dimension motrice.
- Identifier différents profils dans l'analyse du contexte et ne pas en tenir compte dans la situation d'enseignement proposée.
- Présenter un axe de formation plaqué, non défini et non justifié.
- Présenter une situation d'enseignement comme un simple dispositif sans contenu identifié, sans régulation envisagée et sans référence au projet de formation préalablement annoncé.
- Présenter une situation dont la faisabilité peut être remise en cause au regard du contexte.
- Proposer des outils d'observation trop complexes.
- Juxtaposer les dimensions motrices et non motrices.
- Faire un copier/coller de la leçon présentée dans la vidéo.

##### Les conseils formulés aux candidats de la session 2020 pour construire leur exposé :

- Annoncer et suivre un plan (par exemple : contextualisation et axes des projets / choix de l'axe / analyse des caractéristiques de la classe motrices et non motrices / situation d'enseignement / bilan et conclusion).
- Définir les mots clés retenus dans l'axe de formation et les mettre en lien.

- Hiérarchiser les déterminants qui ont permis le choix d'un axe du projet de formation.
- Présenter une situation d'enseignement opérationnelle qui prenne en compte les différents profils (processus de différenciation) et les cas particuliers. Anticiper l'organisation spatiale, les formes de groupement, les interactions entre les élèves, la place et le rôle de l'enseignant.
- Faire vivre l'axe du projet de formation dans la situation d'enseignement.
- Définir des contenus précis (connaissances, capacités, attitudes) et ciblés au regard des attendus de fin de cycle ou de fin de lycée.
- Identifier les rôles sociaux et décliner un continuum d'acquisitions (exemple : d'un observateur secrétaire à un observateur conseil).
- Utiliser des supports écrits (paginés) à destination des jurys (projet de formation en lien avec ses déterminants, dispositif de la situation d'enseignement sous forme de schémas...).

### **3-2 Les principales caractéristiques de l'entretien**

A l'issue de l'exposé, le jury engage l'entretien de manière à faire évoluer le niveau de compétences révélé par le candidat.

#### **Quatre profils d'entretien ont été ainsi identifiés qui révèlent quatre niveaux de maîtrise des compétences professionnelles :**

**Animer** : La situation d'enseignement proposée reste anecdotique, peu opérationnelle, plaquée, non adaptée aux caractéristiques de la classe ni à l'axe du projet de formation préalablement retenu, malgré le questionnement du jury.

**Formaliser** : Les réponses du candidat permettent de constater une mise en activité des élèves de la classe sans différenciation formulée. La situation d'enseignement demeure en décalage avec l'axe du projet de formation retenu.

**Enseigner** : Par ses réponses, le candidat montre que la situation d'enseignement répond à l'axe du projet de formation retenu et prend en compte différents profils d'élèves bien identifiés lors de l'exposé. La place et le rôle de l'enseignant sont explicités clairement et permettent des acquisitions motrices et non motrices chez les élèves.

**Eduquer** : L'entretien est dynamique et étayé par des connaissances variées (institutionnelles, didactiques, professionnelles...). Le candidat enrichit sa situation d'enseignement et l'inscrit au cœur de l'axe du projet de formation. Il répond aux différentes finalités éducatives et permet d'engager l'élève dans son parcours de formation.

#### **Points forts constatés chez certains candidats au niveau de l'entretien :**

Le candidat approfondit son analyse des comportements des élèves par de nouvelles hypothèses explicatives qui permettent des régulations de la situation d'enseignement proposée au cours de l'exposé.

Le candidat est capable de revenir sur ce qu'il avait annoncé, pour faire évoluer positivement ses propositions. Il modifie éventuellement son dispositif (variables didactiques) et est en mesure de faire des propositions pour des élèves singuliers. Il choisit des formes de groupement adaptées au contexte et avance des justifications.

#### **Ce qu'il faut éviter au cours de l'entretien :**

- Rester figé sur ses propositions initiales sans envisager une quelconque régulation.
- Proposer des contenus identiques pour tous alors qu'une hétérogénéité est remarquable.
- Evoquer des rôles sociaux sans argumentation et sans développement.
- Montrer une connaissance partielle de la motricité adaptative des élèves, ce qui induit une difficulté à préciser les acquisitions des élèves et les régulations de l'enseignant.
- Restreindre sa connaissance de l'APSA par exemple en excluant le fond culturel du champ d'apprentissage ou de la compétence propre à l'EPS.

#### **Les conseils formulés aux candidats de la session 2020 pour construire leur exposé :**

- Etre disponible et à l'écoute des questions du jury.
- Oser faire des choix pédagogiques et didactiques au cours de l'entretien.
- Adapter le dispositif de la situation d'enseignement en fonction de l'évolution des questions du jury si cela semble nécessaire.

- Réguler les contenus afin de proposer de réels apprentissages moteurs et non moteurs pour les différents profils caractérisés.
- Etre capable de proposer des variables, des critères de réussite et de réalisation au regard des questions posées par le jury.

### **3-3 L'usage de la vidéo :**

La compétence à utiliser la tablette n'est pas évaluée. Toutefois, une utilisation fluide par le candidat peut servir l'argumentation et la justification de ses propositions.

#### **Points forts constatés chez certains candidats :**

Le candidat sélectionne, pendant sa préparation, des moments clés (avec un timing précis de la vidéo), significatifs des comportements des élèves. Lors de son exposé et de son entretien, il est capable d'illustrer différents niveaux d'acquisition qui lui permettent de justifier ses propositions et d'argumenter ses réponses. La présentation des extraits choisis s'intègre dans son discours sans hacher le propos.

#### **Ce qu'il faut éviter si la vidéo est utilisée au cours de l'exposé ou de l'entretien :**

- Utiliser la tablette de façon linéaire sans faire un ciblage sur des images remarquables.
- Visionner une séquence trop longue.

#### **Les conseils formulés aux candidats pour améliorer l'usage de la vidéo :**

- S'entraîner à utiliser une tablette (chronomètre / arrêt sur image...) tout en parlant au jury.
- Identifier des éléments repérables significatifs (minutage) et les présenter lors de l'exposé.
- Ré-exploiter les éléments saillants de la vidéo en appui de ses propositions lors de l'entretien.

### **3.4 Parcours professionnel du candidat :**

Le jury ancre son questionnement sur l'expérience professionnelle singulière et authentique du candidat pour poursuivre l'entretien et l'évaluation. Il le questionne sur :

- Sa prise en compte des enjeux de la discipline,
- Son aptitude à coopérer au sein de la communauté éducative,
- Sa capacité à se projeter au regard de son expérience dans un processus de développement professionnel.

Les enjeux de la discipline ne sont pas seulement identifiés, ils doivent être analysés et mis en acte dans les propositions envisagées.

La coopération est envisagée avec différents partenaires de l'équipe pédagogique et plus largement au sein de la communauté éducative. Elle est mise en évidence dans des expériences concrètes passées ou à venir, voire dans des études de cas proposées par le jury.

Le candidat doit pouvoir analyser les compétences qu'il a développées au cours de ses expériences professionnelles pour se projeter avec lucidité dans son propre parcours de formation en vue d'exercer le métier d'enseignant d'EPS.

#### **Curriculum vitae et dossier de présentation :**

Il est essentiel que le CV et le dossier de présentation soient authentiques. Le CV retrace les différents types d'expériences professionnelles vécues. Le dossier de présentation doit être en lien avec ce CV et s'inscrire dans le référentiel de compétences professionnelles. Quelques compétences peuvent être ciblées et illustrées en fonction du vécu professionnel du candidat ou sur les valeurs de République qu'il souhaite souligner. Il s'agit de faire émerger ses points forts avec lucidité, tout en ayant conscience de ses voies de progression.

## **4. Les modalités de notation**

L'outil ayant permis de classer les candidats est présenté en page suivante. Ce classement s'est effectué en quatre niveaux selon la qualité globale de l'exposé et de l'entretien. Cet outil est propre à la session 2019 et est susceptible d'évoluer lors de la session 2020.



Pour la session 2020, la question posée restera identique à celle de 2019.

En tenant compte du dossier, de la vidéo et d'un axe du projet de formation que vous choisissez, quelle situation d'enseignement proposeriez-vous pour la prochaine leçon d'EPS ?

Pour votre information, voici le lien sur les dossiers 2019 supports des épreuves d'admission :

<https://eduscol.education.fr/eps/concours/capepsinterne/capintsujets2019>

	<p><b>Le face à face pédagogique avec les élèves : concevoir et intervenir pour faire apprendre en EPS dans un contexte singulier</b></p>		<p><b>Les questions vives, la perception des enjeux : témoigner d'une réflexion sur le système éducatif et sur son parcours professionnel</b> l'établissement → l'environnement</p>	
	<p><b>EDUQUER</b> Forme tous les élèves en EPS, voire au-delà ... Inscrit son action dans le parcours de formation des élèves.</p>	<p><b>LIEN AU CONTEXTE : QUALITE ET PERMANENCE</b> Argumentatif / permanent</p>	<p><b>Fait vivre les enjeux</b> de sa discipline (Enjeux appréhendés dans leur complexité en contextes variés) <b>Se projette avec lucidité</b> au regard de son expérience (conscient des voies de progrès) <b>Coopère au sein de la communauté éducative</b> (parents, partenaires)</p>	
	<p><b>ENSEIGNER</b> Conçoit, organise et régule les mises en œuvre <b>pour faire apprendre</b> en prenant en compte différents publics identifiés dans le dossier. Articule les dimensions motrices et non motrices.</p>	<p style="text-align: center;">↑</p>	<p><b>Analyse les enjeux</b> de la discipline au regard du contexte et de son expérience <b>Opère des liens</b> entre son parcours précédent et le métier d'enseignant <b>Coopère au sein d'une équipe pédagogique</b> Connait différents contextes professionnels pour agir dans le système.</p>	
	<p><b>FORMALISER</b> Planifie et annonce <b>des visées</b>, propose <b>des mises en œuvre</b>, pour la classe du dossier. Juxtapose les dimensions motrices et non motrices</p>	<p style="text-align: center;">↓</p>	<p><b>Identifie les enjeux de la discipline</b> <b>Identifie les compétences professionnelles de son parcours</b> <b>Agit seul dans sa classe</b></p>	
	<p><b>ANIMER</b> Proposition se limitant à une <b>mise en situation des élèves</b>, autour de l'APSA</p>	<p>Partiel / épisodique</p> <p>Plaqué / effet d'annonce</p>	<p><b>Evoque partiellement les enjeux de la discipline</b> Analyse de façon réductrice son expérience professionnelle</p>	
<p style="text-align: center;">PROBLEME ETHIQUE : Posture, intervention et discours non compatibles avec la fonction</p>				

## 5. Les conseils généraux formulés aux candidats de la session 2020 :

- Lire et analyser les rapports de jury 2018 et 2019.
- Observer et analyser des enseignants et des élèves en activité en EPS (sur des APSA de la liste du programme du concours).
- Observer et analyser les trois contextes d'enseignement : collège, lycée général et technologique, lycée professionnel.
- Rencontrer les différents personnels de la communauté éducative en identifiant leurs missions et les liens qu'ils peuvent entretenir avec l'enseignant d'EPS.
- Connaître les programmes de la discipline en vigueur à la rentrée 2019, les référentiels d'évaluation et plus généralement les textes institutionnels.
- Se préparer à gérer physiquement l'épreuve en réalisant des simulations en temps réel.
- Avoir connaissance de l'actualité générale de l'EPS (lectures, sites académiques, groupes ressources...) et du système éducatif en France.
- Connaître les missions, les droits et devoirs d'un fonctionnaire.

Le jury rappelle, par ailleurs, que dans le cadre d'un concours de recrutement de la fonction publique, une tenue vestimentaire correcte est attendue de la part des candidats et des auditeurs.

Les dossiers utilisés lors de la session 2019 sont disponibles sur Eduscol. Ils ne sont pas assortis d'une mise en ligne des vidéos qui s'y réfèrent.

### **Evolution du programme du concours**

Le programme de la session 2020 laisse apparaître de nouvelles APSA supports : relais-vitesse (à la place de course de haie), natation-sauvetage (à la place de course d'orientation), step (à la place de course en durée). Les choix laissés au candidat quant aux contextes et APSA sont également sensiblement modifiés. Le programme de la session 2020 est consultable sur le site « devenir enseignant ».

[http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capeps/89/5/p2020\\_capeps\\_interne\\_1118895.pdf](http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capeps/89/5/p2020_capeps_interne_1118895.pdf)

### **Conclusion**

Ce concours propose une mise en situation simulée dans un contexte d'enseignement réel, dans lequel le candidat doit repérer des points forts et des fragilités.

Dans cette épreuve, les supports écrit et vidéo définissant le sujet constituent le prétexte aux réflexions et échanges professionnels permettant au candidat de révéler, au meilleur niveau, ses compétences professionnelles même si elles sont en cours de construction. Ces compétences seront enrichies au cours de l'année de stage postérieure au concours.

En conséquence, le jury invite le candidat à s'appropriier les attentes du concours et le référentiel de compétences professionnelles.

Un concours de recrutement interne cherche à valoriser l'authenticité des expériences antérieures du candidat quelles qu'elles soient (expériences dans le domaine de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, mais aussi de l'enseignement d'une autre discipline, dans le premier degré voire dans une autre fonction publique, etc.). Chaque parcours est singulier et peut apporter une plus-value à la fonction d'enseignant du second degré. Chaque candidat est invité, au travers du « dossier de présentation » (cf arrêté du 30.03.2017), à sélectionner et à analyser ses expériences professionnelles vécues les plus significatives pour être en capacité de se projeter dans l'exercice du métier de professeur d'EPS en collège ou en lycées face à un jury chargé de le recruter.

## Programme de la session 2020

### Épreuve écrite d'admissibilité :

La composition, support de cette épreuve, est l'étude d'un cas concret portant sur l'organisation et l'enseignement de l'EPS. Des documents synthétiques comprenant des données relatives à l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans un établissement scolaire accompagnent le sujet. Le candidat fait émerger les enjeux posés par le sujet, conçoit des propositions d'actions et termine par un bilan prospectif.

L'épreuve fait appel aux connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ses programmes, son organisation, sa mise en œuvre et son évaluation dans le second degré.

Le programme de l'épreuve écrite d'admissibilité porte sur :

- Les programmes EPS au collège, au lycée général et technologique et dans la voie professionnelle
- Le projet pédagogique EPS
- L'association sportive dans le second degré
- L'évaluation en EPS dans le second degré

### Épreuve orale d'admission :

L'épreuve, à caractère professionnel, repose sur un exposé du candidat qui présente au jury une situation d'enseignement. La question posée se réfère à un champ d'apprentissage (CA) ou à une compétence propre (CP) à l'EPS. Plusieurs cas sont possibles (exemples ci-dessous) :

- un dossier comportant deux APSA issues d'un même champ dans deux contextes différents
- une même APSA proposées dans deux contextes d'établissement différents
- deux APSA issues d'un même champ dans un même contexte d'établissement

Exemples en CA3 ou CP3 :

Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3
Danse en collège Acrosport en lycée	Danse en collège Danse en lycée	Danse en collège Acrosport dans le même collège

Le candidat devra faire un choix entre ces possibilités.

Pour chacune de ces possibilités, les candidats disposent :

- d'un dossier synthétique (format A3), fourni par le jury, sous format papier comprenant des données relatives à l'établissement, à l'enseignement de l'EPS, à la classe, à la séquence d'enseignement de l'APSA support, à la leçon filmée.
- d'un document vidéo d'environ 7' présentant des extraits d'une leçon d'EPS.

Liste des APSA pouvant servir de support à l'interrogation :

- CA 1 ou CP 1 : course de relais-vitesse, natation de vitesse
- CA 2 ou CP 2 : escalade, natation sauvetage
- CA 3 ou CP 3 : danse, acrosport
- CA 4 ou CP 4 : badminton, handball
- CP 5 : musculation, Step

Une partie de l'entretien portera sur le parcours professionnel du candidat.